

Stage agréé SSCT initial : Prévenir et intervenir (5 jours)

Ouvert
aux CHSCT,
aux membres des
commissions SSCT et
à l'ensemble des élus
du CSE, financé par
l'employeur

Le stage intra permet une adaptation au secteur d'activité de l'entreprise et de moduler le temps consacré à chaque thématique

La disparition du CHSCT ne signifie pas que les questions de santé au travail n'existent plus. Le CSE des entreprises ou établissements de plus de 300 salariés s'appuie sur une commission SSCT. La loi permet à tous les élus d'acquérir les notions essentielles pour comprendre et analyser les situations de travail. N'hésitez pas, formez-vous tous !



5 jours



Juriste social
et spécialiste santé
au travail

Possibilité de session
intra toute l'année



1700 € les 5 jours
par participant

7 000 € nets au-delà
de 4 participants



Objectifs

- Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT
- S'initier aux méthodes de diagnostic des risques
- Être acteur de la prévention et de la santé au travail

Jour 1 Fonctionnement et missions SSCT

Principes de prévention et mission générale SSCT.

Les acteurs dans l'entreprise, la commission SSCT, éventuels RDP et les interlocuteurs extérieurs .

Réunions, PV et rôle du secrétaire, moyens matériels, heures de délégation. Accès à l'information (sources internes et externes), visites et inspections, enquêtes.

Un rôle de veille et prévention : identifier les risques, suivre les plans d'action. Danger grave et imminent, projets importants modifiant les conditions de travail.

Consultation SSCT, recours à expert et avis du CSE : que de nouveautés !

Penser aussi santé au travail lors de la négociation QVT et de la consultation politique sociale.

Jour 2 L'évaluation des risques et le DUERP

Les notions de santé physique et mentale, de situations de travail.

La charge de travail, les facteurs d'ambiance physique.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS).

L'aménagement des locaux.

Notions de plan de prévention des risques.

Synthèse et suivi dans le document unique (DUER).

Jour 3 SSCT et QVT

QVT et santé au travail : comment aborder la consultation sur la politique sociale et la négociation QVT pour traiter les politiques de handicap, senior, égalité professionnelle, pénibilité et articulation vie professionnelle et personnelle ?
RPS (risques psycho sociaux) : stress, harcèlements, violences au travail, aborder ces questions et agir.

Jour 4 La pratique du mandat (exercices avec le formateur)

Méthodes de diagnostic des risques et évaluation du danger.

Recueil des données subjectives et objectives, conduite des raisonnements.

Entretiens et observation des situations de travail : préparation, conduite, traitement.

Analyse de postes de travail et ambiances

Jour 5 La pratique du mandat (exercices avec le formateur)

Réaliser un diagnostic d'accident du travail, l'arbre des causes

La reconnaissance des maladies professionnelles.

Définir le plan d'action de votre CSSCT